

Article Aurore mai 2018

Contrairement à une idée divulguée, la France n'occupe pas le premier rang mondial en terme de recettes financières provenant de l'économie touristique. Avec plus de 40 milliards de recettes, notre nation occupe le 4^{ème} ou 5^{ème} rang mondial selon les années, elle se situe très loin derrière les Etats-Unis. Toutefois, le tourisme en France dégage un excédent commercial de près de 10 milliards.

Selon des comptages comparables, la France est le Pays qui accueille le plus de touristes au monde, près de 90 millions, mais un fort pourcentage de touristes est de passage. Nous réalisons 5 fois moins de recettes touristiques que les USA qui comptabilisent moins de 80 millions de touristes. Une première conclusion s'impose, nous ne sommes pas de bons commerciaux, nous pratiquons la cueillette sans investir. Une bonne question : sommes-nous accueillants? Un exemple : renseignons-nous un touriste qui cherche sa direction ou rouspétons-nous car il retarde la circulation ? Je vous laisse juge de votre réponse.

Atout France (*institution publique*) est en charge de la promotion touristique française dans le monde avec 33 points de représentation, mais avec moins de 90 millions d'euros de budget (*moins de 2% du chiffre d'affaires*)

, notre pays se donne peu de moyens d'investissement et donc peu d'ambition. La mission première d'Atout France n'est pas l'organisation territoriale des politiques touristiques.

La loi Notre devait donner la mission de chef de file, dans le domaine touristique, à la Région avec pour interlocuteurs les intercommunalités chargées de gérer en direct ou par délégation les offices de tourisme ou organismes assimilés. L'importance de certaines structures touristiques (*exemple Savoie Mont-Blanc pour la Région Auvergne Rhône Alpes*) et le peu de liberté financière des intercommunalités redessinées en 2017 contrarient les hypothèses émises par le législateur. Les Comités départementaux du tourisme conservent un rôle important grâce aux financements des Conseils départementaux mais pour combien de temps ?

En Allier, nous sommes dans l'expectative. Le Comité départemental du tourisme va mettre en place un nouveau schéma de développement qu'il faudrait décliner dans le cadre des orientations régionales (*priorités de la région, déclinaison ex Auvergne... ?*). Certaines

intercommunalités engagent aussi des démarches pour structurer leurs atouts touristiques. Les périmètres intercommunaux sont-ils pertinents ?

Exemple pour Moulins, la cité thermale de Bourbon, le PAL... sont situés hors du périmètre de l'agglomération. Et puis, une grande crainte pour les finances publiques, certains cabinets conseils parlent de plus en plus de mettre en place des marques locales. Le plus facile est leur mise en place, le plus difficile est leur financement annuel et pour quelle lisibilité nationale ? Très souvent aucune !

Le label gîtes de France de l'Allier a fêté ses 50 ans en 2017. Près de 400 gîtes et 300 chambres d'hôtes labélisées accueillent des milliers de touristes en Allier chaque année. 40% des contrats de location sont établis pour des courts séjours (*par exemple 3 jours*), les parisiens viennent en weekend en Allier, cette donnée doit servir pour affiner les schémas de développement du tourisme. La première clientèle vient d'Ile de France, Rhône Alpes arrive en second et vient de détrôner l'Auvergne. Le Benelux occupe la 1

ère
place au titre de la clientèle étrangère. Les gîtes de France 03 génèrent près de 30 millions de retombées financières annuelles pour l'économie départementale.

A l'aube de projets de structuration de l'offre touristique et plus exactement de l'organisation de politiques « Destinations » choix découlant naturellement du développement de la réservation en ligne (*pas d'interlocuteurs au bout du fil pour vanter les richesses locales*), je suggère aux décideurs d'écouter les acteurs locaux et non de parachuter des schémas « copie/collé » qui font vivre des cabinets mais qui n'améliorent pas le chiffre d'affaires touristiques de notre Pays (*chiffres cités ci-dessus*)

Chaque commune du territoire Allier dispose d'atouts touristiques, sachons les recenser afin de les structurer pour rendre l'offre attrayante et lisible par nos hôtes. Un simple exemple parmi tant d'autres: nous avons de très belles églises romanes assez bien entretenues comment aider les petites communes pour qu'elles puissent être visitées en toute sécurité et avec explications à l'appui ?

Gîtes de France Allier fourmille d'idées et vous accueille, Yves Simon Président des Gîtes 03.